

Compte rendu du Conseil Municipal du lundi 22 août 2011

Présents : CANTAREL, CREUSOT, PIC, BARRE, BUFFAMENE, ROUSSILHE, DUPLOUY, POUMEYROL M.

Absents : ROSAY, CANET, POUMEYROL A

Procurations : CANET à CREUSOT, POUMEYROL A à POUMEYROL M.

Début : 18 heures

1 – Délibération est prise pour la dématérialisation : procédure administrative pour envoyer les docs à la Préfecture, Sous-préfecture, centre des impôts avec signature électronique.

2 – Délibération est prise pour modification des tarifs de la cantine et garderie

Cantine Enfants de 2,60 € à 2,80 €

Cantine Adultes de 4,10 € à 4,50 €

Garderie :Matin/soir de 1,70 € à 2 €

Journée de 3,25 € à 3,80 €

Semaine de 11 € à 12,50 €

3 - Délibération est prise pour fixer le tarif de la location des tables et bancs de la salle des fêtes à compter du 1^{er} septembre 2011

1 table et 2 bancs : 5 €

4 - Délibération est prise pour fixer le tarif de la consommation d'électricité en cas de location de la salle des fêtes

0,15 € le KW

5 -Délibération est prise pour la mise en place d'une taxe d'aménagement. Cette taxe s'applique sur les permis de construire ou déclaration de travaux. Le taux varie de 1 à 5 %. Après délibération, le Conseil municipal décide d'appliquer cette taxe à la hauteur **de 1%**

6 – Délibération est prise pour l'achat d'une cuve à carburant. Nouvelle norme de sécurité : Avec le nouveau carburant, nous sommes contraints de changer de cuve de stockage, celle actuelle est vétuste et hors norme. Après plusieurs demandes de devis, c'est la société ALVEA qui a retenu notre attention pour une cuve de 1500 l pour un montant de 1495 €.

7 – Les travaux d'enfouissement des réseaux pour le village de Brugale vont débuter le 29 septembre, c'est l'entreprise INEO de Souillac qui réalisera les travaux d'éclairage public pour un montant de : 10.879 €. Cette entreprise réalisera aussi les branchements BT des maisons et la pose pour France telecom de fourreaux pour un montant de 7 053 € TTC.

Une partie des travaux est pris en charge par EDF et la FDEL à 75%.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne la FDEL pour assurer la maîtrise d'ouvrage complète des études d'exécution et des travaux de pose du matériel de génie civil du réseau FT et la rénovation de l'éclairage public.

8 - Suite à une note de la Préfecture le 29/06/2006, le CM avait décidé d'appliquer une taxe sur la cession des terrains nus en terrains constructibles de 10 %. Le CM annule cette décision.

9 – Par lettre du 12 juillet 2011, Mme Poumeyrol Annie demande que son indemnité de 3^{ème} adjoint ne lui soit plus versée, motif : moins de temps libre pour venir à la mairie. Le CM est d'accord pour ne plus verser l'indemnité mais Mme Poumeyrol reste 3^{ème} Adjoint.

DIVERS

L'agrément pour les travaux de la salle des fêtes a été obtenu, sous réserve de mettre en place une porte coupe-feu, 1 extincteur.

Epicerie : L'arrivée du nouveau boucher est prévue pour le 3 septembre 2011. Ouverture vers le 1 er octobre 2011 en fonction des arrivages et matériel magasin.

Achat de matériel pour la cantine : casseroles, faitouts, plats +frigo

La séance est levée à 19 heures 30